



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
RÉGION DU BAS-SAINT-LAURENT
RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES**
Pour diffusion immédiate

**FONDS FRANCO-QUEBECOIS DE COOPERATION DECENTRALISEE
DES ECHANGES FRUCTUEUX ENTRE LE QUEBEC ET LA FRANCE PORTANT SUR
L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION A OSSATURE DE BOIS**

Montmagny, le 18 novembre 2009 – Les conférences régionales des élus (CRÉ) du Bas-Saint-Laurent et de la Chaudière-Appalaches, en collaboration avec les Conseils régionaux de l'Aquitaine et du Poitou-Charentes, ont piloté entre le 26 octobre et le 4 novembre 2009 une mission en France visant à poursuivre les discussions et les échanges portant sur l'industrie de la construction à ossature en bois.

C'est dans ce contexte que des industriels québécois du secteur de la construction de la maison usinée, des professionnels en architecture et des spécialistes en recherche et développement, ont été invités à participer à cette mission qui s'inscrivait dans le cadre des Fonds franco-québécois de coopération décentralisée (FFQCD). Les objectifs de cette mission visaient notamment un partenariat France-Québec en matière d'innovation ainsi que le développement de technologies. Par conséquent, la mission commerciale en France comportait quatre volets, soit :

- 1- des échanges techniques et pratiques portant sur l'écohabitation;
- 2- une familiarisation avec des tendances innovantes en écoconstruction;
- 3- des rencontres personnalisées avec des partenaires potentiels;
- 4- une visite du Salon international de la construction Bâtimat.

D'autre part, soulignons que cette initiative interrégionale a permis aux industriels des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Chaudière-Appalaches de se ressourcer en échangeant avec leurs homologues français, entre autres, des maîtres d'ouvrage (entrepreneurs et constructeurs), des gestionnaires d'immeubles, des architectes, des concepteurs et des fabricants de bâtiments à ossature bois.

« Dans la construction en bois, les industriels québécois ont des techniques que les Français n'ont pas, mais l'inverse est aussi vrai, et nous avons beaucoup à apprendre d'eux en matière de construction à basse consommation d'énergie » explique Denis Pineault, conseiller Filière - Forêt - Bois-matériau à la CRÉ du Bas-Saint-Laurent.

Mentionnons que depuis déjà quatre ans, le FFQCD contribue au partage d'expertise entre les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Chaudière-Appalaches et les régions françaises de l'Aquitaine et du Poitou-Charentes. La récente mission a permis de confirmer la pertinence de la mise en place en région d'un créneau «Écoconstruction», de consolider certains partenariats d'affaires ainsi que de découvrir les opportunités de marché que présente la France en matière de construction en bois ».

Finalement, au chapitre des retombées, le conseiller en développement régional à la CRÉ de la Chaudière-Appalaches, M. Martin Vaillancourt, a déclaré: « la mission est un réel succès, nous avons reçu un accueil chaleureux et les Français ont démontré de l'intérêt à la continuité des relations d'affaires ».

- 30 -

Source : Sylvie Fortin
Conseillère en communication
CRÉ de la Chaudière-Appalaches
Tél. : 418-248-8488 poste 224
Courriel : sfortin@chaudiere-appalaches.qc.ca

Information : Denis Pineault
Conseiller Filière - Forêt - Bois-matériau
CRÉ du Bas-Saint-Laurent
Tél.: (418) 724-6440, poste 237
Courrier : dpineault@crebsl.org

Martin Vaillancourt
Conseiller en développement régional
CRÉ de la Chaudière-Appalaches
Tél. : 418-248-8488 poste 231
Courriel : mvaillancourt@chaudiere-appalaches.qc.ca